

Saison 2022/2023

## CHAMPIONNAT DE BRETAGNE U18F À 11

---

### Article 1 Licenciées

---

Le championnat U18F est ouvert aux joueuses licenciées U18F - U17F - U16F.  
Possibilité de sur-classement des licenciées U15F à raison de 3 joueuses maximum.

---

### Article 2 Engagement et composition des équipes

---

- 1) Le championnat U18 F est ouvert aux équipes féminines affiliées à la L.B.F, engagées auprès de la Ligue de Bretagne et disputant les brassages organisés par chaque district, sous couvert de la LBF.
- 2) Pourront également participer à cette compétition des équipes féminines issues de Groupements de jeunes déclarés et validés par la LBF.
- 3) Toute équipe engagée en championnat U18F R1 est automatiquement engagée en championnat Régional Futsal.
- 4) Chaque équipe pourra être composée de 11 joueuses et de 3 remplaçantes maximum.
- 5) La règle remplacée remplaçante est applicable.
- 6) Nombre de 4 mutées maximum (Dont **1** maximum hors période).

---

### Article 3 Organisation de la compétition

---

- 1) Calendrier Général validé par la Commission « Gestion des Compétitions » de la Ligue de Bretagne.  
Le temps de jeu pour chaque rencontre est de : 2 X 45 min. (Ballon : T5).
- 2) Tous les matchs sont fixés au samedi. (Horaires officiels des rencontres **13h30** ou **15h30**)  
Toutes modifications de date, d'horaire ou de lieu de rencontre doivent faire l'objet d'une demande officielle de changement via Footclubs avec l'accord de l'adversaire
- 3) La feuille de match informatisée doit impérativement être transmise dans les **4 heures** suivant la rencontre.
- 4) **Organisation de la compétition**  
**Phase 1** : Brassages au niveau départemental (2 journées minimum). Chaque District devra fournir à l'issue de ces brassages 2 équipes pour participation au championnat régional U18F  
**Phase 2** : Championnat Régional U18F  
- 1 groupe U18R1F composé des 2 lauréats de chaque district, issus des brassages : 8 équipes
- 5) Le championnat U18R1F se dispute en match « Aller/Retour ».
- 6) Un classement sera effectué et permettra en fin de championnat de délivrer le titre de « Champion Régional U18F ».
- 7) À l'issue du championnat, l'équipe terminant première ou suivant dans l'ordre du classement si le premier n'est pas en position d'accession, pourra disputer la P A N

(Phase d'Accession au championnat National U19) organisée par la F.F.F. (sous réserves des critères d'éligibilité FFF).

- 8) Les équipes ayant disputé le championnat U18 F Régional seront remises à la disposition de leurs districts respectifs en fin de saison.

---

#### **Article 4 Encadrement**

---

La personne en charge de l'équipe, devra être licenciée (dirigeant(e) ou éducateur (trice) pour la saison en cours. (CFF3 souhaité).

---

#### **Article 5 Arbitrage**

---

Préconisation de l'arbitrage des jeunes par les jeunes à la touche.  
L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par les clubs.

---

#### **Article 6 Aide aux frais de déplacement**

---

Comme pour les compétitions jeunes, la caisse de péréquation de la LBF participe aux frais de déplacements des équipes.

---

#### **Article 7 Règlements Généraux**

---

Les règlements de la F.F.F. et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.  
Les cas non prévus au présent règlement seront jugés par le Comité de Direction de la L.B.F.